

COMPTE RENDU

3^{ème} Assises Nationales de la FNES (Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

qui ont eu lieu le 24 mars 2017 aux Archives Nationales à Pierrefitte sur Seine

Les interventions ont eu lieu dans le très bel auditorium. J'ai estimé le nombre de personnes à 150 environ.

La FNES (1^{er} réseau national d'éducation et de promotion de la santé en France) représente, auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux, les instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), qui regroupent près de 500 professionnels de différents champs : santé publique, sciences humaines et sociales, documentation, etc. Ces professionnels interviennent quotidiennement à tous les niveaux territoriaux (du quartier à la région), dans tous les milieux de vie (écoles, entreprises, hôpitaux, prisons, établissements médicosociaux...) en privilégiant une approche populationnelle (petite enfance, adolescence, personnes âgées ou en situation de handicap, publics vulnérables...). Plus de 2 000 administrateurs sont impliqués dans les IREPS à titre bénévole. La FNES est une association loi 1901 créée en 2002. Son conseil d'administration est composé de 14 administrateurs et salariés d'IREPS. Son siège social basé à Saint Denis (93) comporte 3 salariées.

voir Documents joints :

- Programme détaillé des Assises
- Promouvoir la santé pour tous, le pouvoir d'agir Propositions et questions aux candidats à la Présidentielle 2017
- Pour la santé, quel est précisément votre programme ?

L'objet de ces rencontres a été de poser des questions et donner l'occasion aux conseillers pour la santé de certains candidats à la Présidentielle 2017 de présenter leurs engagements en matière de santé.

Le temps imparti aux questions avec la salle était très court. Je n'ai pu poser qu'une question au représentant de M. Mélenchon qui m'a répondu que si les français étaient favorables à l'art thérapie, ces soins pourraient être intégrés aux soins pris en charge à 100 % sinon ils feraient partie des soins remboursés par les Mutuelles.

Sont intervenus :

Conseillers santé de Benoit Hamon : Alfred SPIRA, professeur de Santé publique

Valeurs : priorité à la lutte des inégalités de santé, solidarité et centralité de la puissance publique (régulation collective). Simplification du système de santé. 5 millions de personnes n'ont pas de protection sociale en France. Mettre l'accent sur la recherche et la prévention (inscrire la prévention dans la loi). Interdire les conflits d'intérêt (individuel et collectif). Réunir les Ministères de la santé et de l'environnement. Plus de dialogues entre les usagers et les médicaux pour favoriser une diversité de représentations pour porter les besoins. Supprimer les franchises médicales.

Conseiller santé de François Fillon : Jean-Pierre DOOR, Député maire de Montargis, ancien cardiologue

Prévention acte majeur, très en retard en France. Lutte contre les maladies chroniques. Approche Prédictive, Personnalisée et Participative. Revaloriser la médecine scolaire, la médecine du travail et médecins traitants. Parcours éducatif. Réduction des affections chroniques longue durée qui représentent 65 % du budget de santé. Innovation avec les objets connectés permettant un meilleur suivi des traitements. Certains patients ne suivant pas régulièrement leur traitement perdent en efficacité et s'exposent à plus de risques (9 Mds défaut d'observance médicale). Mettre l'accent sur la psychiatrie et les personnes handicapées. Lunettes remboursées à 100 % pour les enfants. Différences territoriales : redéfinir la mission de l'Etat. Création d'une agence Nationale de Santé. La part du budget pour la prévention devrait passer de 2,5 % à 5 % soit 10 Mds par an (dans les pays scandinaves 10 – 12 Mds par an). Usagers : Action du Comité Inter associatif du Système de santé.

Développer les compétences psychosociales pour aider les patients à avoir une meilleure estime de soi et de maîtrise des émotions. Déplacement budgétaire à faire : plus d'ambulatoire. Instance consultative démocratique.

+ 25 % des dépenses de santé inutiles. Mieux soigner et mieux rembourser. Plus grande autonomie de système hospitalier.

Conseiller en santé de Jean-Luc Mélenchon : Frédéric PIERRU, chercheur en sociologie

Le système de santé français a des forces mais ses faiblesses structurelles sont devenues historiques. Inadaptation du système de soins des maladies chroniques de longue durée : pas assez de coordination. Les mesures de ces dernières années ont aggravé la situation avec les tickets modérateurs et la franchise de soin. Les compléments santé devenant le moyen de se faire mieux soigner mais basé sur une privatisation. Quatre axes : Transition écologique (santé environnementale), système de soins accessible à tous, lutte contre les conflits d'intérêt et révolution citoyenne en santé. Proposition d'un 100 % sécurité sociale. Toutes les cotisations seront mutualisées pour former un monopole public avec des centres de santé pour lutter contre les déserts médicaux. Restauration du système hospitalier. Pôle public du médicament pour ne plus dépendre des laboratoires pharmaceutiques. Agence Régionale de Santé ont permis de décloisonner l'offre de soins mais le périmètre des régions n'est pas pertinent plutôt au niveau départemental. Moyens d'observation au niveau territorial.

En réponse aux questions des grands témoins : la sécurité sociale n'a pas vocation à tout rembourser. Les assurés ainsi que leurs représentants évalueront et décideront ce qui sera remboursé ou pas. Pour les médecines alternatives : à décider démocratiquement.

Nous sommes gavés de plans nationaux, avec quels moyens allez-vous mettre tout ça en place ? Comment allez-vous associer les citoyens à cet effort ? Réponse de F Pierru : Par hiérarchisation des priorités et objectifs en nombre limité. (citation « le réel c'est ce qui résiste ».)

Par exemple les étudiants en médecine iront travailler dans les zones défavorisées. Les inégalités sociales dans l'accès aux soins est la plus mal tolérée. Redonner du sens.

Santé communautaire, Institut Renaudot, Association implication citoyenne et co-construction.

C'est là où j'ai posé la question concernant l'art thérapie. Réponse : les approches alternatives seront prises en charge si elles sont suffisamment évaluées et si la collectivité est d'accord.

Conseiller santé de Emmanuel Macron : Jean-Louis Touraine, Député du Rhône, secrétaire de la commission des affaires sociales d'E Macron

Insuffisance de la prévention, inégalités liées à l'argent, de territoire et de connaissance (système complexe).

Transformer l'assurance maladie en assurance Santé : missions de prévention avec des informations validées offertes à tous pour des bénéfices sanitaires et économiques.

S'attaquer aux grands fléaux : créer une première génération sans tabac (90 000 morts par an). Nouvelle génération sans contamination au VIH (70 000 nouvelles contaminations par an).

Demander à tous les professionnels de santé trois mois de service sanitaire en missions de prévention. Formation à la prévention parallèlement à la culture du soin seul.

Pérenniser les dispositifs de financement stables.

Démocratie en santé : loi directive européenne vise à pénaliser tous les élus, entreprises qui sont compromis dans des actions néfastes de lobbying (conflits d'intérêt).

Actions dans les domaines sinistrés : santé scolaire, médecine du travail, santé au travail. Epanouissement au travail.

La santé mentale ne peut pas attendre 5 ans. Benchmarking avec les pays scandinaves. Mieux appliquer les fruits de la recherche : comment parler à nos enfants pour influencer leurs comportements. Neurophysiologie : émotion positive pour l'apprentissage des enfants. Revalorisation de prise en charge des parcours : maisons de santé pluridisciplinaire.

Réponse aux questions des grands témoins : vision holistique de E Macron, mise en avant des compétences psychosociales. Pourquoi disparition des inspecteurs en santé publique au sein de l'ARS ? Il y avait eu une expérimentation pour l'éducation physique avec l'assurance maladie.

Education des enfants, passer par les jeunes «les jeunes parlent aux jeunes »

Tous les acteurs doivent se réunir pour en débattre. Comportements individuels à modifier.

Deux représentants ont parlé des **compétences psychosociales** : celui de E Macron et celui de F Fillon. Compétences indispensables en matière de santé et de pédagogie.

Pour plus d'infos voir site ci-dessous :

<http://www.lecrips-idf.net/informer/dossier-thematique/dossier-CPS/CPS-definitions.htm>

Le temps imparti aux questions – réponses n'était pas suffisant pour creuser mais plusieurs personnes sont intervenues.

Il est ressorti que les initiatives de qualité en matière de santé n'étaient pas suffisamment valorisées et soutenues. Les budgets alloués à la prévention sont faibles et non pérennes. Il faut beaucoup trop de temps pour mettre en place des initiatives efficaces (ex de la Maison de la Santé à Pierrefitte qui a nécessité 5 ans avant de voir le jour).

Les représentants des candidats ont bien conscience de ces problématiques et à travers leurs présentations, ils ont montré une réelle volonté de changer les choses surtout en matière de prévention. Et c'est là aussi où nous pouvons avoir toute notre place en art-thérapie.

Lors du buffet déjeûnatoire, j'ai pu distribuer des flyers de la FFAT et le programme du colloque aux personnes intéressées.

M. Touraine est le seul représentant à être resté au buffet déjeûnatoire. J'ai pu m'entretenir un moment avec lui et lui ai remis une brochure de la FFAT pour M. Macron. Je lui ai surtout parlé des personnes âgées et des bénéficiaires de l'art-thérapie auprès de ce public. Une responsable d'IREPS l'a aussi interpellé sur la situation des personnes âgées.

Cette conférence a été pour moi, l'occasion d'en apprendre plus sur l'organisation de la santé en France et me conforte dans l'idée que les années à venir verront une plus grande place accordée à l'art-thérapie tant en matière de prévention que de soins.

Bien à vous,

Emmanuelle Sémon Lopez
Médiatrice artistique par le théâtre
Tél. 06 34 39 84 16

